



DECLARATION C.C.E

Carrefour Hypers S.A.S

20 MAI 2010



Le syndicat FO, soucieux de la défense des intérêts des salariés, **déplore** que les valeurs de l'entreprise présentées actuellement à l'ensemble des salariés du groupe ne soient pas en adéquation avec la réalité dans les magasins.

Force Ouvrière constate que les prérogatives des représentants du personnel sont de moins en moins respectées par la Direction comme par exemple la mise en place dans les magasins des bornes e-commerce, cabines d'essayage en libre service, projet initiative 5... sans que ces projets n'aient fait l'objet de consultation voir d'information du CCE, des CHSCT et des C.E.

Pour FO ces projets auront certainement des incidences sur l'emploi, la bonne marche de l'entreprise et les conditions de travail.

A ce titre, **FO exige** une information loyale des représentants du personnel du Comité Central d'entreprise Hypermarché S.A.S sur l'ensemble des projets, ainsi que le respect des prérogatives du CCE.

Pour Force Ouvrière : André Denis TERZO
Représentant syndical du C.C.E